

REPUBLIQUE DU BENIN

DECRET N° 2001-225 DU 12 JUILLET 2001

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Portant Nomination à titre
Exceptionnel et Civil dans l'Ordre
National du Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 2001-170 du 07 Mai 2001 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des Membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU La lettre n° 0558/SGG/C du 05 Juin 2001 portant liste complémentaire des personnalités du Bateau-hopital ANASTASIS à honorer ;

Après Avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

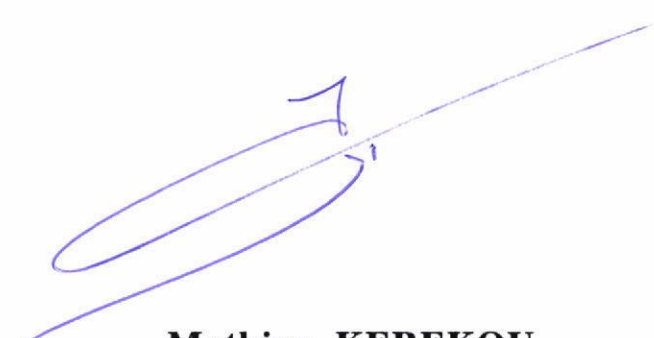
DECRETE :

Article 1er : Est nommé à titre exceptionnel et Civil au grade de Chevalier de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang du 12 Juin 2001, date de sa réception, Monsieur Michel ALOKPO, Directeur de Jeunesse en mission chargé des contacts avec le Bateau Anastasis, en reconnaissance du rôle appréciable qu'il a joué dans le cadre du Séjour au Bénin du Bateau Hopital ANASTASIS.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 12 juillet 2001

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2- MINISTRES
 21 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-
 CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONIP 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 -
 INTERESSE 1.